

COMITE SYNDICAL
Séance publique du 23 juin 2026

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 01.07.2026

ID : 069-256901398-20260623-D2026_22-DE



Date de convocation du Comité syndical	12 juin 2026
Nombre de membres du comité syndical en exercice	12
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés	9

L'an deux mille vingt-six, le 23 juin à quatorze heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon, dûment convoqué par Madame Anne MEILLON, présidente, s'est réuni au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon et sera diffusé sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présents : MEILLON Anne, BERZANE Olivier, GUILLOTEAU Maryll (départ à 15h58), SESSIECQ Marion, SABRAN Isabelle, SERVANTON Charlene

Absents excusés ayant donné pouvoir : HAMELIN Emmanuel pouvoir SABRAN Isabelle, POPOFF Sophia pouvoir à BERZANE Oliver, RECAMIER Philomène pouvoir à MEILLON Anne,

Absents excusés : BILLARD Romain, CEDAT Laure, LEGER Stéphanie,

Secrétaire de séance : BERZANE Olivier

Délibération n° 2026-22 – Affectation du résultat 2025

Vu l'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le compte administratif 2025 fait apparaître un résultat de fonctionnement de 85 538,94€ et un résultat d'investissement de 254 898,94€ ce qui génère un résultat reporté de 550 534,67€ en fonctionnement et 1 574 750,24€ en investissement.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, APPROUVE l'affectation du résultat de l'exercice 2025, soit 550 534,67 € à la section de fonctionnement du budget primitif 2026, compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté », et 1 574 750,24 € à la section d'investissement du budget primitif 2026, compte 001 « Résultat d'investissement reporté ».

La Présidente

Anne MEILLON

